



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 30.07.2020

Numéro de publication: SR01-0000003765

Canton: GE

Entité de publication:

Denis Keller, Liesel Glaser Keller & Nathalie Beaud Zurcher,
Cours de Rive 4, 1204 Genève

Sur mandat de:

NMH SA
27-29 route de la Maison-Carrée
1242 SATIGNY

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus EASY-DECO SA avec NMH SA

1. Publication

Organisation transférante:

EASY-DECO SA
CHE-115.963.273
route de la Maison-Carrée 27-29
1242 Satigny

Organisation reprenante:

NMH SA
CHE-106.384.716
route de la Maison-Carrée 27-29
1242 Satigny

Publication de la fusion dans la FOSC: 27.07.2020

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

27.10.2020 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

NMH SA
27-29 route de la Maison-Carrée
1242 SATIGNY